MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Eure

Commune : Pont-Saint-Pierre

Autres communes :

R500

Appellation : Les ruines de la Grande et de la Petite filature, y compris les sols délimités par les élévation

Monument(s)

Appellation : Les ruines de la Grande et de la Petite filature, y compris les sols délimités par les élévations

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 24/07/2026

Étendue de la protection : Sont inscrites au titre des monuments historiques les parties suivantes de l'ancienne filature Levavasseur : - les ruines de la Grande et de la Petite filature, y compris les sols délimités par les élévations, en totalité, - les murets bordant les ruines des filatures, - le bâtiment des moteurs diesel en totalité, - le bâtiment de l'horloge, en totalité, - l'édicule circulaire, en totalité, - les façades et toitures de la centrale hydroélectrique, - le réseau hydraulique comprenant bief, déversoir, canal, système d'amenée et de fuite de l'eau, vannage, en totalité, situé sur les parcelles A 94, A 95, A 143, A 41 et en partie sur le domaine fluvial non cadastré et sur la parcelle A 57 (berge maçonnée du canal) ; - les sols correspondant à l'assiette foncière des parcelles A 145, A 144 et A 143

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.